



Faoug, le 24 janvier 2022

N/Réf : DK/cv

PREAVIS MUNICIPAL No 03 / 2022

Au conseil communal,

Achat d'un véhicule utilitaire pour la voirie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE :

Le village de Faoug a pris un essor conséquent. Par la création de nouveaux quartiers, tels que Le Pralet et les Vouats, ou par la construction de blocs locatifs, notre population qui était alors aux environs des 400 habitants dans les années 1990 a plus que doublé pour arriver à environ 900 habitants de nos jours.

Cette croissance se ressent même au niveau régional, ce qui entraîne un surplus de trafic sur nos routes.

En juin 2015, la Municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule polyvalent (service hivernal et tonte).

En janvier 2020, la Municipalité a constaté que les travaux d'entretien du village nécessitaient l'engagement d'un second employé de voirie.

Le nettoyage des routes se fait actuellement par une entreprise extérieure une à deux fois par année. Or, cela ne suffit plus pour garder nos routes propres et éviter que les grilles soient encombrées. De plus, la venue de cette entreprise engendre des coûts conséquents pour la commune.

Le véhicule actuel a également montré des limites dans son utilisation :

- La tonte en pente telle qu'à l'école et au cimetière n'est pas optimale, voire impossible. L'employé communal doit tondre avec la petite tondeuse.
- Les pneus sont les mêmes toute l'année et, lors du service hivernal, la pose de chaînes est indispensable selon les conditions.
- Le salage ne se fait pas de manière proportionnelle. Que le véhicule roule à 10, 20, 30 km/h ou qu'il soit à l'arrêt, la distribution de sel reste la même.

Dans un souci d'amélioration du travail et de l'efficacité du personnel externe, la Municipalité propose d'acquérir un nouveau véhicule utilitaire plus performant.

Faug, le 24 janvier 2022

N/Réf : DK/cv

Ce dernier permettra :

- de nettoyer les bords de routes et trottoirs,
- d'économiser le sel de route grâce au salage proportionnel,
- de tondre les surfaces en pente,
- d'offrir une meilleure sécurité et une meilleure fonctionnalité aux usagers.

DESCRIPTION DU VEHICULE :





Faoug, le 24 janvier 2022

N/Réf : DK/cv

TRACTEUR COMMUNAL ISEKI TH 5420 HYDRO 40 CV

MOTEUR:	<p>Iseki turbo diesel avec Common-Rail. 3 cylindres avec une cylindrée de 1'826 ccm³. Puissance moteur de 40 CV (29.4KW). Norme Stage 5. Alternateur 60A. Equiper avec filtre à particules, Catalyseur d'oxydation diesel, recirculation des gaz d'échappement. Réservoir à carburant de 36 litres.</p>
TRANSMISSION:	<p>Hydrostatique, continue avec 3 groupes. Commandée par 1 pédale indépendante à assistance hydraulique et 1 levier au volant pour sélectionner la marche avant/arrière. Gestion électronique de la transmission offrant les fonctions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">• Régulation automatique de la vitesse d'avancement• Contrôle de la vitesse maximum• Régulation de l'agressivité de la transmission pour avoir le bon mode de travail sur route, au chargeur frontal et en tonte.• Hydrostatique ILS, le régime moteur s'adapte à la course de la pédale d'avancement.• Le régulateur de vitesse avec fonction "Memory"
VITESSE	<p>marche avant : 0 – 33 km/h marche arrière : 0 – 31 km/h</p>
ESSIEUX	<p>Entraînement sur les 2 essieux, 4 x 4 connectable par interrupteur Ou a Automatique si on presse sur le pédale des freins. Blocage de différentiel sur l'essieu arrière</p>
DIRECTION	<p>Système servodirection</p>
FREINS	<p>Type multidisques à bain d'huile dans l'essieu arrière.</p>
PRISE DE FORCE	<p>A enclenchement sous charge, régime 540 et 750 min⁻¹ sur l'arrière Prise de force ventrale 2000 min⁻¹ pour l'entraînement de la prise de force avant ou plateau de coupe</p>
EQUIPEMENT ELECTRIQUE	<p>Batterie de 12 volt, alternateur de 60 Amp, démarreur, éclairage selon LCR, compte-tours et compteur d'heures. Tableau de bord à affichage digital du régime moteur, avancement ainsi qu'indication des régimes de prise de force. Les intervalles de services sont également indiqués.</p>



Faug, le 24 janvier 2022

N/Réf : DK/cv

SYSTEME HYDRAULIQUE

Distributeurs et relevage arrière 3 points, catégorie I
Capacité du relevage: 1200 kg
Capacité du relevage 61 cm derrière les bras: 800 kg
Capacité totale des pompes hydrauliques: 41.5 litres/min
Capacité du travail: 29.2 litres/min
Capacité de direction: 12.3 litres/min

DIMENSIONS & POIDS

Longueur : 3100 mm (avec les bras arrière)
**Largeur hors tout avec roues
gazon/communaux 1360 mm**
Largeur hors tout avec roues gazon 315/80D - 16: 1280 mm
Hauteur hors tout : 2160 mm
Poids avec cabine : 1490 kg

EQUIPEMENT

Cabine Iseki d'origine, intégrée et insonorisée
Avec chauffage et ventilation **et climatisation**
Plateforme montée sur silentblocs
Cabine fermée et vitrée avec vitres latérales et arrières orientables
Niveau sonore au poste de conduite : **seulement 78 dB(A)**
Volant réglable
Dégivreur de vitre arrière
2 phares de travail montés en haut du toit de cabine sur l'avant
2 phares de travail montés à l'arrière de la cabine
Système hydraulique:
2 distributeurs hydrauliques commandés par levier joystick
mécanique avec fonctions en croix, sortie sur l'avant.
2 fonctions double-effet dont 1 x avec position flottante
ainsi que 2 distributeurs hydrauliques DE avec position flottantes
et 4 prises hydrauliques montées sur l'arrière du tracteur

COÛTS :

Total brut, TVA 7,7% incluse	Fr. 115'330.—	
Reprise du véhicule TXG	./.	Fr. 24'000.—
Geste commercial	./.	Fr. 11'330.—
Coût total		Fr. 80'000.—

=====



Faug, le 24 janvier 2022

N/Réf : DK/cv

CONCLUSIONS :

En conclusion

- Vu le préavis 03/2022
- Ouï le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

la Municipalité sollicite du Conseil communal les décisions suivantes :

1. D'autoriser la Municipalité à acquérir un nouveau véhicule utilitaire de marque ISEKI TH 5420
2. D'octroyer un crédit de Fr. 80'000.- à cet effet
3. De financer ce montant par un emprunt pour un montant de Fr. 80'000.-, aux meilleures conditions
4. D'amortir l'investissement de Fr. 80'000.- sur une période de 10 ans, par le compte 430.331, la 1^{ère} fois au budget 2023
5. D'autoriser la Municipalité d'entreprendre tout ce qui est nécessaire à cet effet ;

La Municipalité vous remercie de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous demande de bien vouloir l'approuver. Elle vous présente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

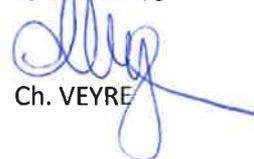
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :


S. GOMES DA SILVA



La Secrétaire :


Ch. VEYRE